Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 53 (1961)

Heft: 3

Nachruf: Hans Neumann

Autor: J.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

53e année

Mars 1961

No 3

Hans Neumann †



Vendredi 24 février, par une magnifique journée avant-coureuse du printemps, dans le Crématoire archicomble du Bremgarten, à Berne, une foule recueillie rendit les derniers honneurs au vaillant secrétaire de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, Hans Neumann. Son apostolat de quelque trente années au service de l'éducation ouvrière prenait fin brusquement.

Personne ne s'attendait à cette mort subite d'un militant de première grandeur qui ne ménageait ni son temps ni sa peine. Il était solide comme un chêne. Mais son cœur surmené céda brusquement, alors qu'il relevait d'une courte et douloureuse maladie et qu'il avait déjà fait une réapparition dans son sanctuaire de la Monbijoustrasse. Il me souvient d'une certaine réunion de Zurich, très animée, à laquelle nous participions tous deux. Nous étions sur le chemin de la gare et espérions pouvoir rentrer encore avec le dernier train de la soirée en direction de Berne. Hans Neumann se mit à courir si rapidement que je dus me résigner à le laisser seul à son exploit sportif. Et je rentrai avec le train de nuit, plutôt dépité de n'avoir pu suivre l'ancien. Combien de fois l'a-t-on vu monter au pas de course la Monbijoustrasse pour rattraper le tram à l'arrêt? Il avait toujours tant à faire qu'il partait au dernier moment, comme tant de secrétaires engagés dans la vie syndicale active, multiple et diverse.

L'émotion profonde qui troubla à quelques reprises la voix d'Hermann Leuenberger, président de l'Union syndicale suisse, quand il rendit hommage au défunt, ainsi que tous ces mouchoirs ou ces mains nues qui essuyaient furtivement des larmes jaillies dans les yeux aussi bien des femmes que des hommes, permet de mesurer la perte irréparable que vient de subir le mouvement ouvrier dans son ensemble, le syndicalisme suisse et international en particulier. Le nombre et l'origine des nombreux témoignages de sympathie et de regret qui nous sont parvenus témoignent au surplus de la grande estime générale dont jouissait le défunt dans tous les milieux où son action bienfaisante s'exerca en faveur de l'éducation ouvrière et d'une saine utilisation des loisirs nouveaux qui résultent des réductions successives de la durée du travail conquises de haute lutte par nos organisations syndicales.

Hans Neumann est né le 8 mai 1897, à Zurich. Il est issu d'une modeste famille ouvrière et marqué dès l'enfance par le sens du devoir de sa mère, qui, à la mort prématurée du père, dut subvenir seule aux besoins matériels et spirituels de ses enfants. Il compléta son instruction primaire en suivant des cours à l'Ecole des métiers, à l'Ecole polytechnique fédérale et même à l'Université de sa ville natale. Il fit ensuite un apprentissage d'électricien, passa les examens avec succès et pratiqua ce métier durant quelques années dans différentes entreprises.

Son activité syndicale commence par l'adhésion à la FOMH, en mai 1918. Il devient ensuite président du Groupe des électriciens, membre du Comité de la grande section de Zurich de la FOMH, délégué au Cartel syndical, membre de l'Office cantonal de conciliation, etc.

Huit ans à peine après son adhésion à l'organisation syndicale, il est nommé secrétaire de l'Union ouvrière de Schaffhouse, puis revient à Zurich en qualité de secrétaire de la section FCTA. Six années durant, le jeune secrétaire conjugue l'action pratique du syndicalisme avec l'éducation ouvrière. Il est de ceux qui entendent

faire bénéficier les travailleurs des souverains biens de la culture. Si bien qu'en 1933, quand il s'agit de choisir le premier secrétaire permanent de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, le Comité syndical nomme le militant éprouvé dont la vocation éducative s'est imposée déjà bien au-delà de son organisation, mais uniquement en Suisse allemande. Car pris dans l'engrenage des tâches quoti-diennes, Hans Neumann n'eut jamais le loisir d'apprendre notre langue et ne put donc accomplir sa mission en Suisse romande.

Charles Schürch, mon prédécesseur de langue française au secrétariat de l'Union syndicale suisse, combla cette lacune. Il ne se borna pas à imiter les programmes prévus pour la Suisse allemande, mais les adapta aux besoins particuliers de notre région. Il convient donc d'associer sa mémoire à cet hommage posthume. Cela n'enlève absolument rien aux mérites d'Hans Neumann, dont l'action uniquement vouée aux tâches éducatives inspira naturellement celle de son collègue et ami qui avait encore la responsabilité essentielle du secrétariat de langue française de l'USS. J'en parle en connaissance de cause puisque j'ai pratiqué le même régime d'ubiquité durant deux ans, c'est-à-dire jusqu'à la nomination de Bruno Muralt en qualité de secrétaire adjoint à la Centrale suisse d'éducation ouvrière, responsable de la Suisse romande, en novembre 1948.

En 1932, Hans Neumann a donc commencé de tisser le vaste réseau d'activités éducatives multiples. Sous son égide, les centres locaux et régionaux d'éducation ouvrière, les cercles d'études syndicalistes semèrent à tout vent le bon grain de la formation syndicale, civique et sociale. Les bibliothèques ouvrières se sont multipliées et enrichies à bon compte d'œuvres valables. Une division cinématographique très prospère a été créée. Elle met à disposition des organisations affiliées d'innombrables films de valeur éprouvée, documentaires, techniques, scientifiques et récréatifs, vend au plus juste prix les appareils de projection et tous les accessoires nécessaires aux séances cinématographiques, donne même des cours de formation aux opérateurs bénévoles des différentes régions linguistiques du pays. Conférences régionales, tournées de conférences, cours d'instruction de fin de semaine, destinés aux militants et aux fonctionnaires des syndicats alternent pour le plus grand profit de milliers d'élèves et auditeurs. La Centrale suisse d'éducation ouvrière d'Hans Neumann devient la source de jouvence où se renouvellent constamment les forces actives de notre mouvement ouvrier suisse.

On doit encore au défunt et au mécène Max Weber, ancien conseiller fédéral et ami de toujours, la création d'une Ecole ouvrière suisse, dont la tâche est de former ou de compléter l'instruction des militants qui constituent les cadres de nos organisations syndicales. Car les cours de fin de semaine ne suffisent plus pour apprendre aux fonctionnaires l'art de se documenter et d'utiliser leurs connaissances à une époque où la législation pour la protection des tra-

vailleurs s'étend et se perfectionne sans cesse et qu'il s'agit de compléter notre système de sécurité sociale et surtout de saisir les rouages de l'économie toujours en mouvement. Cela demande des études systématiques de plus longue durée. Nombre de secrétaires de syndicats qui eurent le privilège de passer par cette école pratique jouent maintenant un rôle de premier plan. Hans Neumann rêvait de loger cette école dans une maison de l'Union syndicale suisse. Demain, son rêve sera réalisé. Pas aujourd'hui. L'exemple du petit Cartel syndical soleurois, qui a construit sa propre maison d'éducation au Balmberg, et d'autres essais sporadiques en cours de réalisation conduiront forcément à une telle solution. En ce domaine, Hans Neumann aura été un précurseur.

Il resterait à signaler encore sa bienfaisante activité dans d'innombrables comités mixtes régionaux et nationaux, ou encore le travail efficace qu'il accomplit dans certaines commissions d'experts. La Centrale suisse d'éducation ouvrière, ainsi que l'Union syndicale suisse et ses quinze fédérations qui en constituent à la fois le support financier et les bénéficiaires, ont gagné en prestige et en

autorité grâce à cette action cohérente, constructive, idéale.

Les historiens retrouveront Hans Neumann dans ses écrits. Par exemple dans la Gewerkschaftsjugend, dont il assuma la rédaction de 1935 à 1952, pour la transmettre à ce jeune maître à penser qu'est Bruno Muralt, ou encore dans Bildungsarbeit. Depuis quelques années, la Gewerkschaftsjugend a trouvé dans Jeunesse syndicale son complément de langue française, dont André Ghelfi assume la rédaction avec grand succès. Nous n'avons pas d'équivalent à l'excellent périodique Bildungsarbeit, publié en langue allemande. Mais c'est surtout dans ses publications spéciales que l'on retrouvera l'esprit mathématique d'Hans Neumann, par exemple dans la plaquette intitulée Le Contrat collectif, éditée par l'Union syndicale suisse en 1945, avec une excellente préface du regretté Charles Schürch.

Sous des dehors plutôt réservés, Hans Neumann cachait un cœur généreux. Dans son admirable oraison funèbre, le pasteur cita judicieusement deux vers d'Angelus Silesius dont voici la substance: « Son âme doit être pure comme l'or le plus fin, forte comme le rocher et claire comme du cristal. » Atteindre cet objectif fut sans doute une des aspirations essentielles du défunt. La perfection, hélas! n'existe pas. Mais le grand mérite de l'homme est d'y tendre de toute sa volonté et de toutes ses forces. Avec plus ou moins de succès, selon ses penchants et sa nature.

Nous tenons à associer la Revue syndicale suisse à l'hommage

posthume rendu à un compagnon de lutte et à un ami.

Le meilleur moyen d'honorer la mémoire d'Hans Neumann est de poursuivre et de perfectionner son œuvre.

J. M.